Modalités spécifiques d'application du processus d'analyse et d'approbation des plans directeur de l'eau (PDE)

Étape 1 : Dépôt du PDE préliminaire par l'organisme de bassin versant (OBV) Échéancier envisagé : 7 jours

• Dépôt du PDE préliminaire en format PDF sur le site FTP du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) par l'OBV.

Le PDE préliminaire devra être déposé en format PDF, sur un serveur d'échange de documents FTP du MDDEFP. Il sera possible pour l'OBV de déposer le PDE en plusieurs fichiers, mais en s'assurant de la cohérence entre ces derniers.

Les informations pour se connecter au site FTP sont les suivantes :

Site FTP: ftp.mddefp.gouv.qc.caNom d'utilisateur: dpe-depot-w

- Mot de passe : chkv1YOz

Tous les OBV déposeront leur PDE dans le même répertoire du site FTP, alors il est très important de bien l'identifier. Pour ce faire, le fichier du PDE ou le dossier comprenant l'ensemble des fichiers devra être compressé (.zip) et être identifié comme suit : nomOBV_PDEpreliminaire.

- Acheminement d'une lettre à M. Marcel Gaucher, directeur des politiques de l'eau (DPE), par l'OBV pour l'aviser du dépôt du PDE préliminaire sur le site FTP.
- Transmission du PDE par le MDDEFP aux ministères impliqués dans l'analyse.

Un chargé de projet du Service de la gestion intégrée de l'eau (SGIE) du MDDEFP sera assigné à chaque PDE et s'occupera de coordonner l'ensemble du processus d'analyse et d'approbation. L'OBV recevra un accusé de réception du PDE, dans lequel il sera indiqué le nom du chargé de projet au SGIE qui coordonnera l'ensemble du processus d'analyse et d'approbation.

Les ministères impliqués dans l'analyse des PDE sont :

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère des Ressources naturelles
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère des Transports du Québec

- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Tourisme Québec, Ministère des Finances et de l'Économie
- Secrétariat aux affaires autochtones, Ministère du Conseil exécutif
- Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur

Étape 2 : Analyse du PDE préliminaire par les ministères

Échéancier envisagé : 60 jours

• Analyse du PDE préliminaire par les ministères concernés, selon un échéancier qui leur sera indiqué.

La procédure d'analyse est propre à chaque ministère. En ce qui concerne le MDDEFP, l'analyste principal sera le chargé de bassin de l'OBV.

- Transmission par les analystes des ministères de la (ou des) grille(s) d'analyse par courriel directement à l'OBV. Le chargé de projet du SGIE sera mis en copie conforme.
- Confirmation à l'OBV par courriel de la part du chargé de projet du SGIE que tous les commentaires des analystes ministériels lui ont été acheminés.

Le chargé de projet du SGIE s'assurera que tous les commentaires des ministères ont été acheminés à l'OBV. Une fois cette étape réalisée, il en avisera l'OBV.

Étape 3 : Intégration des commentaires reçus et production d'un PDE modifié par l'OBV

Échéancier envisagé : ± 30 jours selon la nécessité d'échange avec certains ministères

- Intégration des commentaires ministériels dans le PDE par l'OBV, de la façon suivante :
 - Remplir la section réservée à l'OBV dans les grilles d'analyse lui permettant d'indiquer si les commentaires ont été considérés et si non, pourquoi.
 - Indiquer les modifications apportées dans le PDE en rouge, de façon à faciliter la validation par les analystes par la suite.
- Selon le besoin, communication entre l'OBV et les analystes des différents ministères pour discuter des commentaires reçus.

En tout temps, l'OBV pourra communiquer avec les analystes des différents ministères pour discuter de points particuliers. Si ces derniers ne sont pas en mesure de répondre adéquatement aux questions, ils indiqueront le nom et les coordonnées des personnes à contacter dans leur organisation respective.

• Selon le besoin, organisation d'une rencontre par l'OBV avec les analystes de certains ministères pour discuter des commentaires reçus.

S'il le juge nécessaire, l'OBV pourra organiser une rencontre avec certains ministères pour discuter de points particuliers qui pourraient ne pas faire consensus. Le SGIE pourrait agir à titre de facilitateur en cas de besoin.

Étape 4 : Dépôt du PDE modifié par l'OBV

• Dépôt du PDE modifié en format PDF sur le site FTP du MDDEFP par l'OBV.

Les informations pour se connecter au site FTP sont les suivantes :

Site FTP : ftp.mddefp.gouv.qc.caNom d'utilisateur : dpe-depot-w

- Mot de passe : chkv1YOz

Le fichier du PDE ou le dossier comprenant l'ensemble des fichiers devra être compressé (.zip) et être identifié comme suit : nomOBV_PDEmodifie.

 Acheminement d'un courriel par l'OBV, aux analystes des ministères impliqués en leur transmettant les grilles d'analyse remplies, afin de les informer de l'intégration des commentaires et du dépôt du PDE modifié. Le chargé de projet du SGIE sera mis en copie conforme.

Ce dernier rendra disponible le PDE modifié et déposé par l'OBV sur le site FTP aux analystes des ministères.

Étape 5 : Validation de l'intégration des commentaires ministériels par les analystes Échéancier envisagé : 30 jours

• Validation de l'intégration des commentaires par les analystes des ministères.

L'analyste s'appuiera sur la section remplie par l'OBV dans la grille d'analyse qu'il lui aura fait parvenir initialement et sur les portions de texte modifiées indiquées en rouge dans le PDE pour faire sa validation. Il communiquera avec l'OBV pour discuter de certains points, au besoin.

Lorsque l'intégration des commentaires dans le PDE modifié aura été réalisée à la satisfaction des analystes des ministères, ces derniers enverront un courriel au chargé de projet du SGIE à cet effet.

• Confirmation du SGIE à l'OBV à l'effet qu'il peut procéder au dépôt de son PDE final au sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour approbation.

Une fois l'ensemble des courriels reçus de la part des ministères impliqués, le chargé de projet du SGIE avertira l'OBV par courriel qu'il peut entreprendre les démarches pour déposer son PDE final, pour approbation par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Étape 6 : Dépôt final du PDE par l'OBV

Échéancier envisagé : 7jours

- Dépôt du PDE par l'OBV en format papier au sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, accompagné d'une lettre officielle.
- Dépôt d'une copie du PDE en format PDF sur le site FTP du MDDEFP par l'OBV.

Les informations pour se connecter au site FTP sont les suivantes :

Site FTP : ftp.mddefp.gouv.qc.caNom d'utilisateur : dpe-depot-w

- Mot de passe : chkv1YOz

Le fichier du PDE ou le dossier comprenant l'ensemble des fichiers devra être compressé (.zip) et être identifié comme suit : nomOBV PDEfinal.

Étape 7 : Approbation par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Échéancier envisagé : 35 jours

- Envoi d'une demande d'avis d'approbation du PDE aux sous-ministres des ministères concernés par le sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.
- Transmission du PDE au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour approbation, une fois les avis d'approbation reçus de la part de tous les ministères concernés.
- Approbation du PDE par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Une lettre confirmant l'approbation du PDE et un certificat d'attestation signés par le ministre seront acheminés à l'OBV.